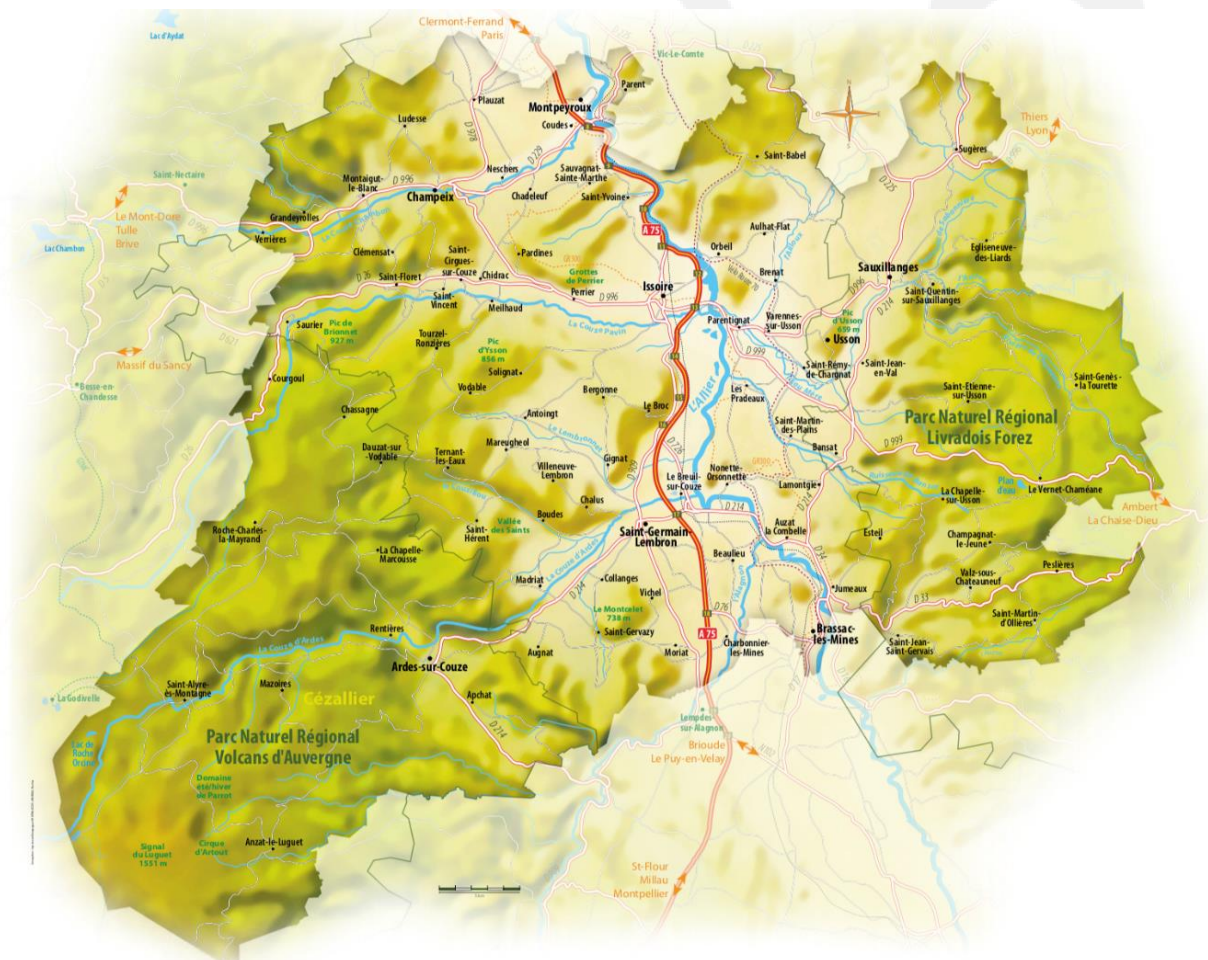


## Appel à projet 2022 Atelier Chantier d'Insertion

### Présentation de l'Agglomération du Pays d'Issoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communautés de communes Issoire Communauté, Lembron Val d'Allier, Coteaux de l'Allier, Couze Val d'Allier, Pays de Sauxillanges, Bassin Minier Montagne, Ardes Communauté, Puys et Couzes ainsi que le Pays Issoire Val d'Allier Sud, le Sivos région Issoire, le Sivom du pays de Champeix et l'Office de tourisme Pays d'Issoire ont fusionné pour donner naissance à la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire.

L'Agglomération du pays d'Issoire regroupe 88 communes.



## Présentation du Projet d'insertion Social et Professionnel de l'Agglo Pays d'Issoire

L'Agglo Pays d'Issoire anime et coordonne depuis janvier 2017 un ensemble d'actions pour l'insertion sociale et professionnelle. Ces actions sont soutenues par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, l'Etat, le Fonds Social Européen et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Conçu pour accompagner le parcours des personnes en difficulté face à l'emploi, il permet, en lien avec les prescriptions du Pôle Emploi d'Issoire et de la direction territoriale des solidarités d'Issoire de proposer plusieurs actions :

- Des actions d'insertion sociale (AIS) pour l'accompagnement en individuel et en collectif des personnes rencontrant un ensemble de difficultés qui limitent leur possibilité d'accéder à l'emploi ;
- Des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) pour travailler le projet professionnel et l'employabilité ;
- Des actions d'accompagnement dans l'emploi destinées à la sécurisation des parcours professionnels.

L'accompagnement de l'ensemble de ces actions est coordonné par un « espace parcours » (financement FSE) qui permet d'assurer un suivi global du parcours du bénéficiaire.

### **I. Préambule**

#### 1. Programmation

Cette action relève de la programmation du Projet d'Insertion sociale et professionnelle de l'Agglomération du Pays d'Issoire et viendra compléter l'offre d'atelier chantier d'insertion portée par l'agglomération du Pays d'Issoire. Elle est conditionnée au conventionnement du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE).

#### 2. Caractéristiques générales

Les organismes prestataires doivent présenter une réelle expérience et des références dans le domaine de la conduite et de la mise en œuvre d'Atelier Chantier d'Insertion.

Cela suppose entre autres que ces organismes :

- Disposent d'une équipe d'encadrant technique et d'accompagnateur socio professionnel qualifiée et expérimentée,
- Assurent un encadrement, une coordination et une animation des ateliers chantier d'insertion

Communication et publicité : l'opérateur s'engage à indiquer à tous les partenaires et aux participants concernés la participation financière de l'Agglomération du Pays d'Issoire.

#### 3. Le public bénéficiaire de l'action

Tout demandeur d'emploi éligible à l'agrément IAE, majoritairement les bénéficiaires du RSA, résidant sur le territoire de l'Agglomération du Pays d'Issoire. L'utilisation de la plateforme de l'inclusion est obligatoire pour le recrutement des salariés.

## **II. Cadre général**

### **1. La thématique générale**

L'atelier chantier d'insertion devra avoir pour support d'activité la mobilité douce.

De façon plus spécifique, le porteur de projet devra être en mesure de proposer par exemple les activités suivantes :

- Atelier de réparation solidaire
- Atelier de location solidaire
- Atelier de remise en selle / remise en route
- Sensibilisation auprès des entreprises du territoire
- Cheminement doux adapté à tout type de public
- Proposition de parcours adaptés à tout type de public, y compris personne à mobilité réduite, proposition de signalétique
- Intervention dans les écoles
- Organisation de manifestation, d'évènements assurant la promotion de la mobilité douce
- Participation à des manifestations, des évènements sur le territoire y compris sur des créneaux horaires atypiques.

### **2. Les objectifs**

L'atelier chantier d'insertion devra permettre aux salariés en CDDI d'accéder à une sortie dynamique en leur permettant :

- De travailler leur propre mobilité
- De sensibiliser les acteurs du territoire à la mobilité douce
- Développer des compétences techniques

### **3. Démarrage, lieu et durée**

L'opérateur retenu devra être en mesure de démarrer l'activité de l'atelier chantier d'insertion au 1<sup>er</sup> janvier 2022, sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire pour une durée d'1 an.

Le porteur de projet devra proposer 2 comités de suivi au cours de l'année.

### **4. Subvention allouée**

Le porteur de projet retenu pourra obtenir de la part de l'agglomération du pays d'Issoire une subvention maximale de 35 000 € dont le versement se fera en 2 parties : 75% du montant à la signature de la convention et le solde, lors de la production du bilan de l'opération.

### **5. Critères de sélection**

Les projets présentés seront évalués selon les critères de sélection suivants :

- Compréhension de la thématique
- Innovation
- Nature et fonctionnement du partenariat envisagé avec le service insertion de l'agglomération du pays d'Issoire
- Capacité à mobiliser les entreprises du territoire
- Nombre de salariés en CDDI prévu sur l'année
- Nombre de sortie prévu sur l'année
- Taux de sorties dynamiques prévu

### **6. Acte de candidature**

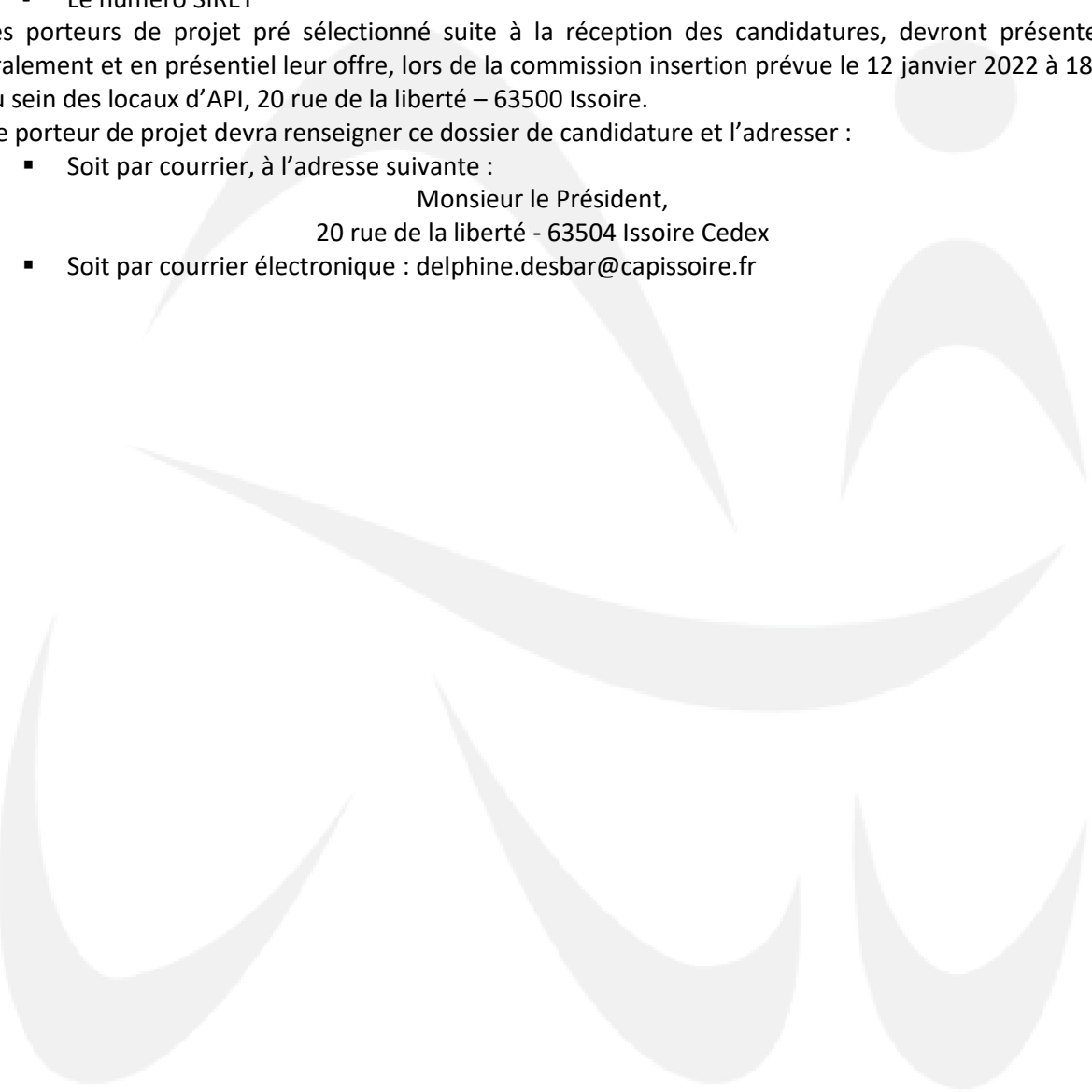
Les porteurs de projets devront faire acte de candidature **au plus tard le 10 janvier 2022 à midi**, en renvoyant les éléments suivants :

- Une lettre de candidature à l'attribution du concours financier signée par le(s) représentant(s) légal(aux) de(s) structure(s) porteuse(s) du projet.
- Le dossier de candidature du projet (présenté en annexe) dûment complété et signé
- Un RIB
- Le Kbis ou équivalent le cas échéant
- Le numéro SIRET

Les porteurs de projet pré sélectionné suite à la réception des candidatures, devront présenter oralement et en présentiel leur offre, lors de la commission insertion prévue le 12 janvier 2022 à 18h au sein des locaux d'API, 20 rue de la liberté – 63500 Issoire.

Le porteur de projet devra renseigner ce dossier de candidature et l'adresser :

- Soit par courrier, à l'adresse suivante :  
Monsieur le Président,  
20 rue de la liberté - 63504 Issoire Cedex
- Soit par courrier électronique : [delphine.desbar@capissoire.fr](mailto:delphine.desbar@capissoire.fr)



## ANNEXE : DOSSIER DE CANDIDATURE

### IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET

**Nom de l'entité porteuse de projet :** .....  
Adresse du siège social

.....  
.....

Adresse de correspondance, *si différente* : .....

.....  
.....

Objet social : .....

Téléphone : .....  
.....

Courriel : .....

Adresse site internet : .....

**Statut juridique de l'entité porteuse du projet :** .....

Organisme de droit privé

Organisme de droit public

#### Représentant légal :

Civilité (NOM/prénom) : .....

Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire : .....

Tel : ..... Adresse électronique : .....

#### Responsable opérationnel à contacter (si différent du représentant légal)

Civilité, nom /prénom : .....

Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire : .....

Tél. : .....

Adresse électronique : .....



## PLAN DE FINANCEMENT

*Joindre à ce dossier une présentation financière détaillée du projet (plan de financement, devis, partenaires sollicités, subventions attendues, arrêtés d'attribution de subventions déjà obtenues, part de l'autofinancement, etc.).*

*Exemple de tableau de budget à joindre au dossier :*







Les lauréats s'engagent à :

- mettre en œuvre ce qu'ils auront exposés pour répondre à l'éligibilité du projet (c'est-à-dire les actions envisagées, les suivis individuels, etc.) ;
- transmettre, le cas échéant, certaines précisions quant à leur projet et, éventuellement les pièces complémentaires demandées par l'agglomération du pays d'Issoire pour la finalisation de leur dossier de candidature ;
- reconnaître l'agglomération du pays d'Issoire comme partenaire du projet en faisant figurer le logo dans les supports de communication liés au projet, après s'être assurés de l'accord des services de l'agglomération du pays d'Issoire;
- présenter lors du bilan final les résultats du projet.

Fait à : .....

Le : .....

**Nom et signature du représentant légal**